

Conditions d'utilisation de la carte "Club Préférence Gold"

1. Caractéristiques de la carte :

Hôtels & Préférence propose une carte à la clientèle professionnelle permettant d'obtenir des avantages valables dans tous les hôtels d'Hôtels & Préférence.

Cette carte est gratuite. Elle ne constitue pas un moyen de paiement. Les avantages sont consultables sur le site www.hotelspreference.com

En cas de modification des avantages liés à la carte, les titulaires seront avertis par Email ainsi que de leur date de prise d'effet.

Pour bénéficier des avantages chaque demande de réservation devra s'effectuer auprès de la centrale de réservation Hôtels & Préférence, le porteur de la carte devra nous communiquer son nom ainsi que le numéro de sa carte.

Les cartes sont non nominatives mais comportent un numéro de série unique à chaque titulaire.

2. Attribution des cartes :

Pour recevoir une Carte "Club Préférence Gold", il suffit de compléter le formulaire de demande sur le site Internet. Suite à l'acceptation d'Hôtels & Préférence, la carte sera délivrée au demandeur dans les 15 jours suivant son inscription.

3. Avantages :

Tout titulaire de la carte " Club Préférence Gold" bénéficie de tarifs préférentiels en semaine et en week-end pouvant aller jusqu'à 20% de remise sur les prix affichés des chambres uniquement, et ce à partir d'une nuit payante. Ces avantages ne sont pas cumulables avec les petits déjeuners, les extras, le téléphone, le mini bar, le bar, le restaurant, ni avec les autres promotions et les forfaits proposées par Hôtels & Préférence. En outre ces avantages ne sont pas cumulables avec les réductions liées aux contrats sociétés, les réservations de groupes ou de séminaires.

Le titulaire bénéficie également de services privilégiés, tels que les petits déjeuners français offerts, la mise à disposition de la chambre jusqu'à 15h00 le jour du départ, sur demande et selon les disponibilités.

Le titulaire de la Carte se verra offrir également un guide Hôtels & Préférences chaque année.

Le titulaire de la Carte se verra offrir également dès la 10ème nuit un peignoir.

Avantages avec National Citer :

Le titulaire bénéficie de -25% de remise lors de la réservation (semaine ou week-end) sur le tarif TTC et hors prestations annexes telles que le plein d'essence... De plus, vous disposez d'un surclassement dans la catégorie de véhicule supérieure.

Enfin, le titulaire pourra utiliser gratuitement les services de notre conciergerie.

4. Durée de validité de la carte :

La Carte " Club Préférence Gold " n'a pas de limite de validité.

En cas de non utilisation de la Carte dans un délai de 1 an par l'entreprise, le titulaire pourra voir sa carte annulée.

5. Généralités :

Afin de se voir créditer la remise correspondante aux transactions effectuées, le titulaire doit présenter sa Carte "Club Préférence Gold" au moment du règlement du prix des transactions à l'hôtel.

Hôtels & Préférence se réserve le droit de modifier sans préavis les termes du contrat ci-dessus.

Hôtels & Préférence se réserve le droit d'annuler ce programme dans un délai de 6 mois. Auquel cas les titulaires en seront avertis par email.

Ce programme n'est valable que dans un pays où la législation le permet.

En cas de non-paiement de la facture, d'usage abusif des privilèges ou encore de fausses déclarations du titulaire, Hôtels & Préférence se réserve le droit d'exclure celui-ci du programme sans préavis. Aussi, la personne exclue peut l'être pour toute adhésion ultérieure.

En cas de décès du titulaire, les avantages cumulés seront annulés.

En cas de perte ou de vol de carte, le titulaire doit tenir informé Hôtels & Préférences par simple appel, il se verra recevoir une nouvelle carte dans les plus brefs délais.

Aussi, le titulaire d'une carte "Club Préférence Gold " peut demander à tout moment l'annulation de sa Carte par simple email adressé à Hôtels et Préférence. Il ne pourra plus profiter des remises sur ces réservations.